



PRÉFET DE L'AUBE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CHIFFRES DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE BILAN DE LA SEMAINE N° 16

Troyes, le lundi 24 avril 2023

La préfète de l'Aube et les forces de l'ordre demeurent mobilisées en 2023 pour diffuser des messages de vigilance, de prévention et de conseils en matière de sécurité routière afin d'inviter chaque conducteur à adopter un comportement responsable sur les routes.

De nombreux comportements inadaptés et dangereux restent cependant toujours constatés.

Ainsi, durant la semaine écoulée, les forces de l'ordre ont procédé aux verbalisations suivantes :

- 123 excès de vitesse;
- 12 faits de conduite sous l'emprise d'un état alcoolique ;
- 9 faits de conduite sous l'emprise de stupéfiants ;
- 61 faits d'usage du téléphone au volant ;
- 8 défauts de port de la ceinture de sécurité ou de dispositif de retenue pour enfant ;
- 13 faits de conduite sans permis de conduire ;
- 24 faits de refus de priorité ;
- 38 véhicules immobilisés en raison d'infractions graves au code de la route ;
- 30 suspensions administratives immédiates de permis de conduire.

Prévision des contrôles routiers

Dans un but de prévention et de sensibilisation des usagers de la route, la préfète de l'Aube publie une partie des contrôles routiers pour la semaine à venir.

Période	Secteurs des contrôles
Mardi 25 avril - Matin	D91 Montgueux
Mardi 25 avril - Après-midi	Avenue Jules Guesde à Pont-Sainte-Marie
Mercredi 26 avril - Matin	D78 Mergey
Mercredi 26 avril - Matin	D619 Bar-sur-Aube / Vendeuvre-sur-Barse
Jeudi 27 avril - Matin	Avenue du général Leclerc à Bréviandes
Jeudi 27 avril - Après-midi	RD96 Orvillers-Saint-Julien
Vendredi 28 avril - Matin	RD960 Piney

Vitesse et conduite : Quels sont les risques ?

La vitesse est la première cause de mortalité routière en France. Elle est à la fois un facteur déclencheur de l'accident, mais aussi un facteur aggravant. Quels sont les risques de la vitesse sur la conduite, pour vous et pour les autres ?

Quels sont les risques ?

- **Un champ visuel réduit** : Plus la vitesse augmente, plus le champ est réduit. À grande vitesse, il se limite à une vision centrale de la route ;
- **Des risques d'accidents plus graves** : Plus la vitesse est élevée, plus le choc est violent en cas d'accident et plus les conséquences sont graves. Tout choc frontal au-dessus de 80 km/h entraîne quasi inévitablement la mort ou des séquelles irréversibles pour tout passager, même ceinturé ;
- **Une augmentation de la fatigue et du stress** : Rouler vite fatigue, obligeant le conducteur à traiter un grand nombre d'informations dans un minimum de temps et à adapter en permanence sa vision. La vitesse induit un stress qui entraîne fatigue et perte de vigilance, deux facteurs importants d'accident.



Message de prévention

SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE



Vitesse et conduite : Quels sont les risques ?



La vitesse est la première cause de mortalité routière en France. Elle est à la fois un facteur déclencheur de l'accident, mais aussi un facteur aggravant. Quels sont les risques de la vitesse sur la conduite, pour vous et pour les autres ?

Quels sont les risques ?



Un champ visuel réduit



Des risques d'accidents plus graves



Une augmentation de la fatigue et du stress

Contact presse

Bureau de la représentation de l'État et de la communication
Tél : 03 25 42 35 00
Mél : pref-communication@aube.gouv.fr

@prefet10 @Prefetaube aube.gouv.fr

@Prefet_10 Préfecture de l'Aube